

Paris, le 5 mars 2003

Monsieur Jean-Pierre Raffarin
Premier Ministre

Monsieur le Premier Ministre,

Votre gouvernement prépare la réforme des régimes de retraite et prendra dans les prochaines semaines d'importantes décisions qui pèseront sur la situation matérielle de très nombreux Français.

Les signataires de cette lettre, présidents des associations ou syndicats représentant les corps d'encadrement supérieur de l'Etat, souhaitent contribuer sans réserve à la mise en œuvre des mesures de modernisation que vous engagez. Dans le cadre de la concertation que vous avez ouverte par votre discours au Conseil économique et social du 3 février, ils voudraient appeler votre attention sur un point sensible du régime des retraites de la haute fonction publique.

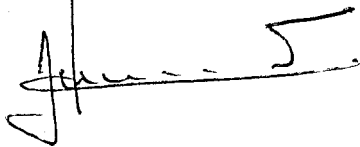
Personne n'ignore que le mode de rémunération que l'Etat a progressivement instauré pour ses cadres supérieurs se traduit par une proportion importante d'indemnités dans leur rémunération globale. Bien qu'elles constituent un élément normal de la rémunération, ces indemnités ne sont pas prises en compte dans les éléments contribuant à l'établissement des droits à la retraite, ce qui est pourtant la règle pour tout autre employeur que l'Etat. Il en résulte pour les hauts fonctionnaires une considérable chute de revenu lorsqu'ils partent à la retraite. Avec un petit nombre d'autres catégories de fonctionnaires qui sont dans la même situation en raison de la part élevée des indemnités dans leur rémunération, ils constituent ainsi l'une des rares catégories socio-professionnelles de notre pays dont le niveau moyen des retraites est nettement inférieur à la moitié des rémunérations d'activité (pour eux, le « taux de remplacement » se situe généralement entre 40 et 45%) .

Diverses solutions techniques peuvent être envisagées ; elles ont été récemment présentées par le Groupe des associations de la haute fonction publique à plusieurs membres de votre gouvernement et à leurs collaborateurs. Ce groupe est prêt, bien entendu, à poursuivre le dialogue qui a été engagé.

Dans votre discours au Conseil économique et social, vous avez évoqué « les exigences d'équité qui veulent que les dispositions applicables aux personnes placées dans des situations comparables soient harmonisées ». La question du régime applicable aux primes et indemnités doit, nous semble-t-il, être abordée dans cet esprit. Les membres de l'encadrement supérieur de l'Etat, dont les rémunérations d'activité sont déjà complètement décalées par rapport au marché des autres emplois supérieurs, en France ou à l'étranger, croient devoir souligner l'importance de ce sujet pour l'attractivité des carrières offertes dans la haute fonction publique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Dario d'ANNUNZIO
Président de l'Association des
Ingénieurs des Ponts et Chaussées*



Bernard EVEN
Président du Syndicat de la
Juridiction Administrative



François GÉRARD
Président de l'Association des
Ingénieurs de la Météorologie*



Marc HAMY
Secrétaire National du Syndicat
National des Ingénieurs de l'Aviation Civile*



Jean LEMIERRE
Président de l'Association des
Membres et Anciens Membres de
l'Inspection Générale des Finances



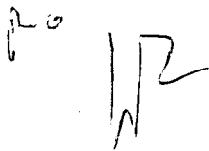
Henri TOUTÉE
Président de l'Association des
Membres et Anciens Membres
du Conseil d'Etat



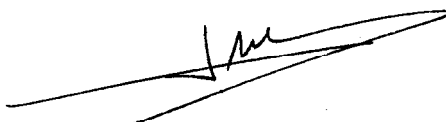
Jean-François BENARD
Président de l'Association des Magistrats
et Anciens Magistrats de la Cour des Comptes



Pascal FAURE
Président de l'Association des
Ingénieurs des Télécommunications



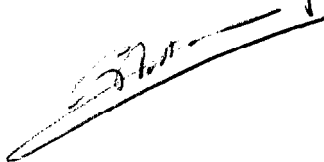
Jean-Philippe GRELOT
Président de l'Association
des Ingénieurs Géographes*



Bertrand LANDRIEU
Président de l'Association du Corps
Préfectoral et des Hauts Fonctionnaires
du Ministère de l'Intérieur



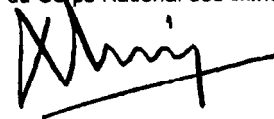
Olivier RATEAU
Président de l'Union Syndicale
des Administrateurs Civils



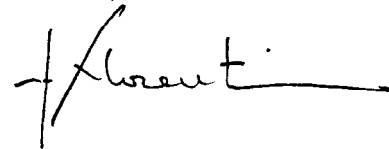
Arnaud TEYSSIER
Président de l'Association des Anciens
Elèves de l'Ecole Nationale d'Administration



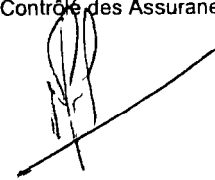
Fabrice DAMBRINE
Président du Syndicat des
Ingénieurs du Corps National des Mines



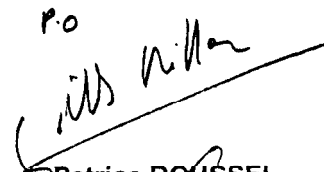
Georges-Henri FLORENTIN
Président du Syndicat National des Ingénieurs
du Génie Rural, des Eaux et des Forêts



Noël GUIBERT
Président de l'Amicale du Corps
de Contrôle des Assurancés



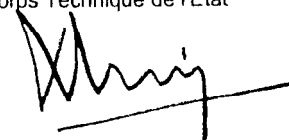
Marc LARUE
Président du Syndicat des
Juridictions Financières



Patrice ROUSSEL
Président du Syndicat National
des Administrateurs et
des Inspecteurs Généraux de l'INSEE



Fabrice DAMBRINE
Président de la Fédération des Grands
Corps Technique de l'Etat



Jean POULIT
Président du Groupe des Associations
de la Haute Fonction Publique



* Par décret du 16 avril 2002,
ces quatre Corps ont été fusionnés.